

PROFIL PROFESSIONNEL DU NATUROPATHE AVEC DIPLÔME FÉDÉRAL

Le domaine d'activité

- Le Naturopathe avec diplôme fédéral est un spécialiste de la santé qui à l'aide des outils de sa discipline identifie, soulage et favorise la guérison des maladies.
- Il agit sous sa propre responsabilité, conseille, accompagne et soutient, sur la base de concepts de traitement relevant de la médecine alternative, des personnes souffrant de troubles de la santé aigus et chroniques.
- Il travaille essentiellement comme indépendant-e dans son propre cabinet ou dans un cabinet commun, comme employé dans une clinique, dans une consultation ambulatoire, un centre de compétences et de réhabilitation, dans le cadre de programmes d'assistance sanitaire et de prévention d'une entreprise.

L'exercice de la profession

- Les objectifs communs de la médecine alternative sont l'activation et le renforcement de l'autorégulation, le pilotage des processus de guérison menant à un recouvrement naturel de la santé et au renforcement des ressources et compétences en santé des patients. La médecine alternative se pratique dans le cadre d'une discipline qui constitue en elle-même un système autonome et clos, en conformité avec les bases de la MA.

Contribution de la profession dans la société, l'économie, la nature et la culture

- Les Naturopathes avec diplôme fédéral offrent une palette de traitements alternatifs pour traiter des troubles de la santé. Une partie de la population toujours plus large recourt à cette offre, qui contribue à une amélioration durable de la santé, de la responsabilité personnelle et des compétences en santé.

LES COMPÉTENCES DU NATUROPATHE PROFESSIONNEL

A. Agir selon la médecine alternative

A1 Elabore des processus thérapeutiques à l'aide d'un système global de médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille sur la base d'un système global en médecine alternative qu'ils/elles ont acquis pour soigner ou atténuer des maladies et renforcer la santé. Il pose des diagnostics individuels. Il prend les mesures thérapeutiques pour enclencher et diriger les processus de guérison. Le Naturopathe avec diplôme fédéral, prépare et effectue une anamnèse individuelle. Collecte activement, en y associant les patientes et patients et éventuellement leurs personnes de référence, des informations complètes à l'aide des instruments de diagnostic de médecine alternative : examens corporels, questionnaires et observations. Relève au cours de son anamnèse des informations sur tous les aspects somatiques et psychosociaux pertinents pour la médecine alternative.

Il analyse, interprète et classe régulièrement les résultats du point de vue de la médecine alternative. Documente les résultats comme il se doit. Pose un diagnostic individuel selon le système global et en déduit les objectifs et les démarches thérapeutiques appropriés. Développe et planifie, en y associant les patientes et patients, les étapes de la thérapie.

Il applique, sur la base du système global appris, des mesures thérapeutiques pour déclencher et gérer des processus de guérison et consolider la santé. Effectue le traitement avec l'accord des patientes et patients en les informant comme il se doit. Vérifie régulièrement si le plan thérapeutique retenu est toujours actuel. Effectue les différentes étapes du traitement de l'art, en toute sécurité et en ménageant les ressources. Applique des compléments en procédures thérapeutiques adéquates et utilise des remèdes de la posologie.

Il vérifie si les informations collectées sont complètes, pertinentes et significatives. Est toujours attentif aux changements de l'état de santé des patientes et patients. Évalue le genre et le mode des changements du point de vue de l'efficacité et de l'efficience par rapport aux objectifs de la thérapie. Adapte et modifie les mesures thérapeutiques en conséquence.

A2 Suit les patients dans les différentes phases de la maladie en accord avec les principes de la médecine alternative.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral pose un diagnostic médical et s'assure que les outils thérapeutiques de la médecine alternative peuvent être mis en œuvre de manière efficace sans mettre la santé en péril. Il traite des patientes et patients aussi bien pour des maladies aiguës que chroniques, les suit et les accompagne tout au long des différentes phases de la maladie et de la santé. Les médicaments sont soumis à l'ordonnance selon la loi sur les produits thérapeutiques (LPT). Il évalue le cas aussi d'après son point de vue de ses compétences et de ses attributions et adresse les patientes et patients à des médecins et à d'autres spécialistes pour d'autres investigations, thérapies ou mesures.

Le Naturopathe avec diplôme fédéral, recense des informations pertinentes sur l'état de santé et la maladie des patientes et patients et s'informe sur leur suivi médical du moment. Il procède à une première évaluation médicale en intégrant les informations cliniques et toutes les autres informations médicales et les diagnostics disponibles. Détermine si la situation est aiguë ou chronique, médicalement stable ou instable et intègre ces éléments dans son diagnostic de travail. Il vérifie si le cas est de sa compétence, en pensant à ses propres limites

et à celles de ses compétences en médecine alternative compte tenu de la complexité et de la gravité du cas. Il reconnaît les indications pour des urgences psychiques ou physiques en développement ou déjà installées. Il évalue le besoin en soins du moment et décide quels processus doivent être mis en place de manière autonome et ceux qui doivent l'être en collaboration avec des médecins ou d'autres spécialistes ou ceux qui doivent être entièrement confiés à ces derniers. Il étaye au besoin ses propres évaluations en appliquant les méthodes d'investigation appropriées. Il prend les mesures de médecine alternative qui conviennent pour un traitement aigu. Il reconnaît les indications pour des examens de médecine conventionnelle plus poussés et les demande ou dirige les patientes et patients vers d'autres spécialistes. Il suit et accompagne les patients seuls ou en collaboration avec d'autres professionnels de la médecine tout au long des différents stades et développements de leur maladie et guérison. Il agit de manière idoine en cas d'urgence ou lorsqu'une péjoration grave se dessine et prend les dispositions nécessaires. Il contrôle régulièrement les effets des mesures prises à ce jour sur l'état général des patientes et patients. Il indique comme il se doit aux patientes et patients, les conséquences que cela a pour les mesures thérapeutiques, les objectifs de la thérapie, les pronostics et les risques. Il évalue la pertinence des soins qu'il propose les risques. Il évalue la pertinence des soins qu'il propose.

A3 Renforce les ressources des patients et consolide leurs compétences en santé

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille avec les aptitudes, les ressources et les stratégies individuelles des patientes et patients. En plus du renforcement des ressources obtenu par la thérapie en médecine alternative Il consolide la compétence en santé des patientes et patients. Il les conseille de manière holistique sur les questions de santé. Il améliore leur comportement en ce qui concerne la santé et s'engage pour la salutogenèse et la prévention des maladies. Le Naturopathe avec diplôme fédéral, échange avec les patientes et patients des points de vue sur les aspects de leur mode de vie qui ont un rapport avec la maladie et détecte les liens entre leur maladie et leur façon de vivre. Il se renseigne de manière ciblée sur les possibilités et les ressources des patients dans l'optique de la salutogenèse et de la prévention des maladies. Il estime la pertinence des informations disponibles sur l'apparition de la maladie ou le développement de la maladie. Il présente de manière claire les liens possibles entre mode de vie et certains aspects de la maladie. Il inclut des informations pertinentes dans les objectifs de la thérapie et les mesures thérapeutiques de médecine alternative. Il définit le besoin en information pour le suivi ultérieur. Il définit avec les patientes et patients des mesures pour l'amélioration du comportement relatif à la santé (diététique globale) et à la prophylaxie. Il contrôle l'application et les effets des mesures prises d'un commun accord et des conseils donnés.

B. Construire des relations pertinentes pour la thérapie

B1 Construit des relations avec les patientes et patients et les personnes de référence en fonction du cas

Le Naturopathe avec diplôme fédéral favorise et soutient le travail thérapeutique et le suivi des patients par une communication et une relation adéquates. Le Naturopathe avec diplôme fédéral, appréhende les patientes et patients sous tous les plans au cours de l'anamnèse. Il explique le rôle des personnes de référence (famille, environnement professionnel et social)

en tenant compte d'aspects comme l'autonomie et la responsabilité des patientes et patients. Il comprend les aspects communicationnels et relationnels qui surgissent au cours du travail et les circonstances, les attitudes et les besoins sous-jacents. Il s'adapte en conséquence pour communiquer de manière systématique et appropriée à la situation. Il établit une relation respectueuse, ouverte et génératrice de confiance. Il utilise le langage et le style de communication comme outil thérapeutique. Il intègre les exigences d'ordre général et spécifiques à la discipline, pour garantir l'efficacité des processus de communication nécessaires et pertinents. Il implique les personnes de référence en fonction du cas, les instruit et permet ainsi un suivi et une observation au quotidien adéquats. Il examine et repense en permanence les aspects communicationnels et relationnels et agit de façon constructive en cas de conflits.

B2 Construit des relations avec des spécialistes pour garantir le pilotage des patientes et patients selon les principes de la médecine alternative

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille efficacement avec des collègues, des spécialistes de la santé et d'autres groupes professionnels pour un suivi, un conseil et des soins optimaux. Il coordonne et met en place, selon l'accord passé avec les patientes et patients, des mesures externes et les accompagne comme il se doit. Il les soutient et défend leurs intérêts de façon appropriée. Le Naturopathe avec diplôme fédéral, cherche à connaître les attentes et les désirs des patientes et patients en ce qui concerne le suivi, le conseil et le pilotage du cas. Demande si nécessaire, avec l'accord des patientes et patients, des informations et un deuxième avis à d'autres spécialistes. Il planifie avec les patientes et patients des mesures thérapeutiques ou prophylactiques plus pointues. Il fait des propositions sensées et veille à l'autonomie et à la sécurité maximales des patientes et patients. Respecte les limites de sa compétence et évalue de manière réaliste les compétences et les possibilités externes. Il travaille en fonction du cas avec des médecins ou d'autres spécialistes des domaines de la santé, de l'éducation, du social et des assurances. Il coordonne et organise les mesures externes qui sont nécessaires lors de la reprise du pilotage de patientes et patients selon les principes de la médecine alternative. Il échange, avec l'accord des patientes et patients et en respectant le secret professionnel, des informations utiles en employant une terminologie idoine. Il rédige des rapports en jargon compréhensible pour les autres spécialistes/services de la santé. Il défend, dans le cadre de son mandat thérapeutique, les intérêts des patientes et patients face à la parenté, à d'autres groupes professionnels, institutions et autorités. Il repère les situations conflictuelles ou les conflits d'intérêts, analyse son rôle et l'appréhende de manière objective et constructive. Il utilise les feedback pertinents des patientes et patients, des médecins et des autres spécialistes, des personnes de références et d'autres personnes impliquées se rapportant au cas pour optimiser le suivi et la thérapie.

C. Développer et promouvoir la santé

C1 Veille à sa santé et à son équilibre

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est conscient des défis particuliers de sa profession et sait en gérer le poids. Il sait reconnaître les indices de stress physique et mental et agit en conséquence. Le Naturopathe avec diplôme fédéral est attentif à sa manière de travailler et à l'état qui en découle. Il reconnaît les indices de surmenage physique, spirituel et mental ainsi

que de surcharge de travail. Il met en place des mesures sensées pour renforcer ses ressources physiques, émotionnelles, mentales et sociales. Il traduit dans la pratique les étapes prévues et organise son travail en conséquence. Il utilise ses connaissances en médecine alternative pour renforcer ses propres forces et le cas échéant demande de l'aide. Il vérifie les effets des stratégies arrêtées sous l'angle de la performance et du bien-être et les adapte aux circonstances.

C2 S'engage pour la santé publique

Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'engage pour la promotion de la santé publique. Il met en place ses propres activités ou apporte son soutien à des activités existantes, afin de promouvoir la santé grâce à son point de vue professionnel spécifique. Le Naturopathe avec diplôme fédéral se renseigne sur les concepts adéquats et les offres de promotion de la santé disponibles dans son rayon d'action et pertinentes pour les intérêts de la profession. Il élabore des concepts pour défendre efficacement auprès du public les intérêts et les préoccupations de la profession. Il réalise ses propres actions et campagnes pour la promotion de la santé en participant à des groupes de projet de l'association professionnelle ou des groupements régionaux, en y apportant son expérience, ses idées et ses souhaits. Il contrôle le coût, le succès et l'effet des actions réalisées destinées à la promotion de la santé et exploite les enseignements tirés.

D. Apprendre et enseigner

D1 Se perfectionne au plan professionnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral travaille selon l'état actuel des connaissances de la profession. Il réfléchit à son activité professionnelle, élargit en permanence ses connaissances, affine sa dextérité et ajuste son comportement. Le Naturopathe avec diplôme fédéral évalue ses points forts et ses potentiels de développement au plan professionnel. Se renseigne sur les derniers développements et résultats de la recherche dans son domaine d'activité. Il capte l'évolution des exigences. Évalue sa documentation des cas et demande des feedback à ses patientes et patients. Il fixe des objectifs d'apprentissage et des stratégies appropriés. Il se renseigne sur les offres de formation continue. Il met à jour et approfondit ses compétences en médecine alternative : formations continues, congrès, supervisions, littérature spécialisée, échanges avec des collègues. Il évalue les informations pertinentes pour sa profession et sa pratique. Il met concrètement en pratique les connaissances, les aptitudes et les comportements nouvellement acquis. Il évalue les nouvelles expériences lors de leur transfert dans son travail quotidien. Il effectue les adaptations que les objectifs et les stratégies demandent.

D2 Se perfectionne au plan personnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral se penche sur l'état de son développement personnel. Il le structure continuellement en adéquation avec son activité professionnelle. Le Naturopathe avec diplôme fédéral évalue l'état de son développement personnel et professionnel. Il reconnaît ses points forts et ses points faibles ainsi que ses désirs et potentiels de développement. Il s'informe sur les offres de cours de développement personnel et sur les possibilités de développement professionnel offertes dans le cadre de sa discipline et de la

médecine alternative. Il élabore et planifie ce qu'il y aurait lieu d'entreprendre. Il élargit son potentiel et renforce ses compétences personnelles, ressources et comportements. Il fait le point et adapte, le cas échéant, son programme de développement personnel.

D3 Se procure, évalue, exploite les informations et transmet les connaissances

Le Naturopathe avec diplôme fédéral se procure de manière autonome et ciblée les informations utiles se rapportant à son travail. Les évalue et les utilise pour son activité. Il transmet ses connaissances et ses expériences professionnelles aux patientes et patients et au public de manière appropriée. Le Naturopathe avec diplôme fédéral reconnaît les situations qui demandent des informations particulières, établit les priorités et revoit le problème. Il détermine le besoin d'informations et les conditions à respecter pour leur transfert à des tiers. Il pense aux aspects pertinents pour le thème et fait appel à différentes sources et médias pour se procurer des informations de manière ciblée. Planifie l'utilisation judicieuse des outils de communications courants. Prépare et structure les informations à transmettre en fonction du groupe cible. Il recourt pour ses recherches à son réseau et utilise judicieusement les outils de communication et d'information. Il analyse, traite et évalue les données et les applique à la situation. Il transmet et explique de manière claire et efficace les informations. Il aide les destinataires à les capter et à les comprendre. Il donne si nécessaire un feedback constructif. Il apprécie la qualité des informations, les évalue, détecte les lacunes et les comble. Il recherche activement un feedback et adapte ses stratégies de communication des informations.

E. Se comporte en professionnel

E1 Agit selon les principes de l'éthique professionnelle et représente la profession

Le Naturopathe avec diplôme fédéral est tenu de respecter les principes éthiques de la profession dans son activité. Il en respecte le cadre juridique. Il travaille avec compétence et respecte ses limites professionnelles et personnelles. Il contribue à une image positive de la profession auprès du public. Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'oriente aux principes éthiques et aux compétences de sa profession et connaît ses propres limites d'action. Il s'informe sur les conditions-cadre juridiques, les intérêts et les problèmes de son activité thérapeutique ainsi que leur perception par le public. Il reconnaît et évalue les situations complexes mettant en cause l'éthique et planifie une action et une communication appropriées. Il tient compte des aspects juridiques dans la planification de son travail. Il évalue le poids des processus et des problèmes de la politique professionnelle sous l'angle de sa propre activité. Il travaille avec compétence, efficacité et de manière rentable dans le cadre des compétences acquises et selon les standards de la médecine alternative. Il agit en respectant le cadre juridique, les accords conclus et les obligations contractées. Il respecte les limites professionnelles et personnelles et tient compte de manière adéquate et plausible des différents types de responsabilité vis-à-vis des patientes et patients, des personnes de référence, de la profession et du système de la santé. Il informe le public correctement et concrètement sur ses prestations. Il s'engage selon ses possibilités pour les intérêts de la profession. Il se penche régulièrement sur sa propre attitude et sur son travail ou son engagement et l'adapte aux nécessités et conditions. Il fait éventuellement appel à la supervision.

F. Constituer un réseau et travailler en équipe

F1 Travailler dans une équipe en tant que spécialiste

Le Naturopathe avec diplôme fédéral peut travailler dans des cabinets communs, dans des équipes interdisciplinaires, dans des projets et des réseaux des systèmes de la santé, de l'éducation et du social. Le Naturopathe avec diplôme fédéral clarifie ses tâches et responsabilités, recense le besoin d'information et de coordination de l'équipe. Il repère les facteurs qui renforcent ou qui affaiblissent l'équipe. Il pense aux étapes et à sa contribution personnelle pour créer une bonne collaboration au sein de l'équipe. Il détermine les interfaces, planifie le déroulement et les tâches dans le cadre des compétences et des responsabilités données. Il travaille de façon interdisciplinaire et apporte ses ressources de manière coopérative. Il analyse les problèmes qui surgissent et participe de façon constructive à la recherche de solutions. Il analyse, au sein de l'équipe, l'activité commune et la réalisation des objectifs ainsi que son rôle. Il évalue sa contribution et lance des mesures individuelles ou communes.

F2 Se constituer un réseau professionnel

Le Naturopathe avec diplôme fédéral se constitue un réseau interdisciplinaire. Il coopère avec d'autres spécialistes et organisations de la profession ou d'autres groupes professionnels et soigne ses contacts professionnels. Le Naturopathe avec diplôme fédéral examine les possibilités de collaboration avec d'autres spécialistes et institutions des domaines de la santé, de l'éducation et du social qui sont utiles et constructives pour son réseau. Il s'informe sur les compétences à définir et les procédures à mettre en place pour qu'un réseau fonctionne bien. Il définit ses besoins et les objectifs qui plaident pour la création d'un réseau professionnel. Il organise les contacts et cultive les échanges professionnels pour garantir aux patientes et patients un traitement, un conseil et un suivi optimal. Prévoit une suppléance lors de ses absences. Il vérifie la qualité et l'actualité du réseau et l'adapte à ses besoins.

G. Diriger et gérer

G1 Dirige et gère son cabinet

Le Naturopathe avec diplôme fédéral dirige son cabinet selon des principes entrepreneuriaux. Il en assure le fonctionnement et l'administration. Il documente son activité thérapeutique. Il agence son cabinet et en entretient l'infrastructure. Le Naturopathe avec diplôme fédéral s'informe régulièrement sur les tâches à effectuer et tient compte des dispositions légales, des directives, des exigences et des check-lists de l'association professionnelle et des bureaux d'enregistrement. Il connaît les principes et les outils qui facilitent la gestion d'un cabinet. Il enregistre les données et les informations sur la situation économique de son entreprise, la situation du marché et son offre de prestations. Il fixe les priorités, planifie et organise sa propre activité concernant la gestion et l'administration. Il détermine le besoin en opérations de marketing et planifie leur réalisation avec les outils adéquats. Il prend les mesures administratives et entrepreneuriales qui s'imposent. Il tient une documentation des patientes et patients et rédige des rapports pour les différents services. Il veille à la sécurité des moyens de l'entreprise et à l'archivage des données et de la documentation. Il entretient et gère les ressources de l'entreprise. Il délègue à des tiers la mise en place de mesures et en assure le contrôle (collègues, bureau fiduciaire, etc.). Il conçoit l'infrastructure en tenant compte des

aspects techniques, économiques, écologiques et esthétiques. Il s'entretient et respecte les standards en matière d'hygiène. Il fait du marketing. Il vérifie la réalisation des objectifs et adapte la gestion du cabinet en conséquence.

G2 Assure et développe la qualité de son travail

Le Naturopathe avec diplôme fédéral veille régulièrement à la qualité de son activité professionnelle et prend les mesures pour en assurer et en améliorer la qualité de manière ciblée. Le Naturopathe avec diplôme fédéral connaît les principes de l'assurance qualité (qualité de la structure, des processus et des résultats) et les directives relatives à la qualité destinées aux professions thérapeutiques. Il planifie les mesures nécessaires pour assurer et développer la qualité de sa propre activité professionnelle et de son management. Il applique dans son cabinet les mesures garantes de la qualité et les standards de qualité. Il évalue les résultats du contrôle de la qualité et prend des mesures ciblées pour la développer aux plans de la structure, des processus et des résultats.